



Présents : Gaëlle Barré, Michèle Bloch, Claudine Lepage, Gérard Martin, Philippe Moreau, Chantal Picharles, Charles Romero.

Permanentistes du siège : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane.

Invités : Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte, Mehdi Ben Lahcen.

Réunion en visioconférence.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 17 octobre 2020

CR approuvé.

2. Point financier

Michèle : bonnes remontées des cotisations avant le précédent BN, depuis c'est le « calme plat », ce qui est inquiétant.

Contributions des élus : moins que l'année précédente à la même date. Des rappels ont été envoyés. Il y a toujours des élus qui déclarent verser leur contribution à leur section, considérant qu'elle en a davantage besoin que le « national ». Sophie Lassan (CC Niger) se plaint de n'être contactée par le siège que pour lui demander de verser sa contribution et/ou si elle a l'intention de se représenter, et non pour prendre de ses nouvelles.

3. Élection sénatoriale et élection consulaire 2021

Claudine a relayé une invitation à participer le 30 novembre (14 heures) à une audition dans le cadre d'une mission organisée au Sénat sur les élections pour les Français de l'Étranger.

Jean-Yves : lors de cette réunion, il sera question d'une part du vote par correspondance, d'autre part du vote par Internet.

Claudine : contrairement à *Jean-Yves*, dont elle sait qu'il n'y est pas favorable, elle est favorable au vote par correspondance. Les Français ne sont pas plus fraudeurs que les citoyens des autres pays où le vote par correspondance existe.

Philippe confirme les propos de *Claudine*. Il ajoute qu'au grand regret de Donald Trump, il est apparu que le vote par correspondance lors des récentes élections n'avait pas donné lieu à des fraudes. Cite l'exemple de l'Allemagne, où le vote par correspondance est possible pour toutes les élections, locales et nationales, et qui fonctionne très bien, sans fraudes avérées. Il ne serait pas inutile que la France tienne compte de ce que font les autres pays et s'en inspire le cas échéant, entre autres, pour mettre un système beaucoup plus simple que celui utilisé lors des élections législatives de 2017, qui était extrêmement lourd, ce qui a conduit à l'invalidation de nombreux votes. Fdm-adfe, en tant qu'association de Français de l'Étranger, est à même pour fournir cet éclairage. Il est disposé à représenter l'association lors de la réunion du 30 novembre, étant entendu que ce ne serait pas pour défendre son point de vue personnel, mais celui du BN.

Chantal : ok avec la représentation par Philippe et /ou Claudine. Important d'en parler en BN pour définir la position de l'association sur ce point. Pour le vote par correspondance, gros problèmes au niveau des services postaux dans de nombreux pays, même en Europe, par exemple en Grèce. Pose la question du budget alloué pour ces élections : suffisant pour envoyer les bulletins de vote, les professions de foi, etc. ? Il faudrait envoyer le matériel très tôt aux électeurs pour que leur vote arrive avant la date des élections.



Jean-Yves : sur le vote par correspondance, pense qu'on est tous d'accord sur le fait que, compte tenu des circonstances, il est nécessaire de multiplier les modes de vote. Le vote par correspondance existe pour les députés des FE, moyennant des mesures de sécurité tellement strictes que cela rend nombre de votes non valables.

Gérard : il convient donc que le BN détermine sa position sur ce sujet.

Mehdi : outre les éventuels risques de fraude, se posent les problèmes d'acheminement du courrier. Signale qu'il a été contacté par un homologue italien, qui l'a informé qu'il est envisagé de mettre fin au vote par correspondance en Italie, parce qu'il fonctionne mal.

Claudine est d'accord avec l'argumentation de *Philippe*. Pas question de ne faire que le vote par correspondance, mais de l'ajouter au vote à l'urne et au vote électronique.

Chantal : il faudrait aussi multiplier les tournées consulaires pour collecter les procurations.

Gérard : oui, éventuellement aussi pour collecter les votes par correspondance. Possibilité de faire appel aux consuls honoraires ?

Mehdi : cela ne serait possible qu'avec les consuls honoraires de nationalité française.

Chantal : attention aux "collectes de votes" ...

Claudine : il faudrait aussi augmenter le nombre de bureaux de vote

Michèle pense que ce serait la meilleure solution, eu égard aux problèmes que pose le vote par correspondance.

Gaëlle : il y peu de chances que l'augmentation du nombre de bureaux de vote soit acceptée, compte tenu des contraintes liées à la pandémie et aux recommandations de l'administration lors des commissions de contrôle concernant la limitation des bureaux de vote. Le vote par correspondance est très pratiqué en Italie.

Claudine : multiplier les bureaux de vote, oui en principe, mais compte tenu de la situation sanitaire, cela risque d'être difficile car les pays d'accueil doivent accepter l'ouverture des bureaux de vote.

Gérard : **position de Fdm-adfe** : favorable au vote par correspondance, comme modalité de vote supplémentaire, s'ajoutant au vote à l'urne et au vote par Internet. Il faudrait également simplifier la procédure par rapport à celle employée pour les législatives (notamment suppression de l'obligation de double signature).

4. Communication

Florence :

Magazine. Esther Duflo avait donné son accord de principe pour un entretien, puis elle s'est désistée - tardivement - pour des raisons d'agenda. Le comité de rédaction a alors pensé à Aurore Lalucq, députée européenne qui a pris du temps pour répondre ce qui a décalé la date de parution du magazine, qui normalement, aurait dû paraître fin octobre. Pour le prochain magazine, on s'assurera d'abord qu'on a bien les articles promis.

Partenariats : RoseUp. Insister sur le fait qu'ils offrent énormément de ressources et d'informations en français. Pour le questionnaire auprès des femmes atteintes de cancer à l'étranger, ajouter indication du pays où résident les femmes qui répondent.

Charles : on a beaucoup de retours sur notre publication concernant RoseUp sur les réseaux sociaux. On va lancer l'enquête.

Florence a eu une réunion avec AGIR (retraités bénévoles pour des missions à l'étranger). Seraient très intéressés par une coopération avec nos sections et nos élus dans les différents pays. Proposition : faire une première communication commune (eux en direction de leurs adhérents, nous des nôtres) sur AGIR. Ils voudraient savoir également s'il y aurait une coopération possible pour le montage de projets susceptibles d'être financés au titre du STAFE.

Michèle aurait aimé être informée de cette réunion avec AGIR et y être associée. Par ailleurs, elle demande si la demande de devis pour la chemise qui contiendra les documents à remettre à nos partenaires actuels et futurs a été faite.

Florence : aucun problème pour communiquer. On a enlevé du site la publicité pour *le Petit Futé*, qui était dépassée (2018) et ne fonctionnait pas. Elle les a relancés, mais aucune réaction. Demande du logo sur les sites des partenaires : RoseUp l'a fait, en attente d'AGIR.

Claudine : contacts avec la CFE. Quand Florence lui a indiqué qu'elle n'avait pas de réaction, elle lui a suggéré de prendre l'attache avec Didier Lachize, mais c'était dans le cadre de l'enquête avec RoseUp.

Gérard : concernant le magazine, très difficile entre ceux qui refusent de faire un article quand on le leur demande, ceux qui disent qu'ils vont en faire un mais n'envoient rien. Donc, souscrit à l'idée de *Florence* de commencer bien en amont à contacter les contributeurs éventuels, obtenir des engagements fermes, et se lancer seulement à ce moment-là.

Charles : oui, un vrai combat mené par *Florence*.

Philippe : peut-être ne pas toujours miser sur des « grandes pointures », très médiatisées, et qui peuvent de ce fait avoir des problèmes d'agenda.

5. Point sur les sections

Gérard

- **Corée** : Appel de Pierre Ory, qui a confirmé qu'il va présenter la même liste que celle constituée en 2020, et qui avait obtenu le soutien de Fdm-adfe. L'exclusion de Jean-Jacques Grauhar de la section locale (et non de Fdm-adfe) va être prochainement prononcée.

- Lien avec ce qui s'est passé au **Maroc**, avec exclusion de Guy Boulet. 2 constats : leur décision s'appuie sur l'article 13 de leur R.I. Guy Boulet ne s'est pas manifesté. S'il le faisait, il saisirait le BN qui l'inviterait à saisir la CNC, seule habilitée à trancher. Raison de l'exclusion : candidat sur une liste concurrente de la liste Fdm-adfe.

Mehdi : un peu gêné par ce motif d'exclusion, dans la mesure où Fdm-adfe ne présente pas de liste, mais les soutient.

Chantal : problème de timing, car cela concerne les listes déposées pour les élections qui devaient avoir lieu en mai 2020.

Claudine pense qu'il faut agir prudemment, car cette situation (adhérents candidats ou têtes de listes concurrentes de celles officiellement soutenues par la section Fdm-adfe locale) se produit dans d'autres endroits. Au final, s'ils sont élus, ce seront des élus de gauche.

Hélène : quel intérêt d'informer le poste que Guy Boulet a été exclu de la section, dans la mesure où il avait été élu avec l'étiquette Fdm-adfe ?

Gérard : d'autant plus qu'il a été exclu de la section Maroc de Fdm-adfe, mais pas de Fdm-adfe.



Claudine : d'accord avec Hélène.

Gérard : se propose de recontacter la section Maroc, pour leur signaler ces éléments.

Suisse : *Gérard* a eu un long entretien avec Guillaume Grosso, qui travaille beaucoup. 6 adhérents. Prêt à reprendre des contacts, demande à Fdm-adfe si nous avons des contacts à lui donner. Envisage d'enregistrer l'association localement et d'ouvrir un compte. Demande si l'association pourrait apporter une aide financière de 200 € pour payer les démarches nécessaires. Par ailleurs, partant pour constituer une liste pour les consulaires (il faut 26 noms). Mais craint de ne pas pouvoir respecter les délais indiqués dans le planning établi par Fdm-adfe. *Gérard* lui a dit que cela ne serait pas un problème ...

Hélène : qu'en est-il de Margot Isler ? Avait-elle réussi à constituer une liste ? On a peu de contacts localement.

Gérard : oui, elle avait monté une liste à Genève. Guillaume Grosso a pris contact avec elle. Elle n'est plus adhérente.

Claudine : on pourrait lui donner plusieurs contacts. Peut donner à Guillaume un contact : Christian Levrat chef des socialistes en Suisse, qui s'occupe de francophonie.

Mehdi : il nous a déjà contactés pour essayer de monter une section FFE et nous a fait part de ses difficultés avec son contact PCF, qui revendiquerait la tête de liste.

Jean-Yves : sur Genève on peut lui donner comme contact Sylvie Lacroux qui est une ancienne de la section et qui anime le groupe PSE de Genève.

=> *Gérard* est **d'accord pour apporter tout son soutien à la section**. Va lui écrire.

Guillaume Grosso était vert, maintenant PRG.

Charles : **Yaoundé** - suite au message envoyé par Kalliopi du 18 novembre au sujet de la CNC.

Gérard : lui répondre que la CNC a été saisie, et qu'elle est seule compétente pour juger de la recevabilité de la demande. Cela figure dans le rapport d'activités.

Claudine : lui rappeler aussi que maintenant, avec le report des élections, on est dans un nouveau processus.

Gérard : oui, et les inviter à faire en sorte que ce qui s'est produit l'année dernière ne se reproduise pas

Charles : également message de Gilbert Laloge président de la section **Kenya**.

Claudine : plusieurs problèmes : situation politique et sanitaire très tendue, donc les adhérents ne peuvent pas sortir ni se réunir. A eu des contacts avec Jean-Luc Wasse, adhérent de la section Fdm, qui mène une liste pour les consulaires et qui est en opposition avec Jean-Baka Domelevo qui est lui du Parti communiste et qui monte une liste « Ecologie, solidarité ». Gilbert Laloge monte une liste « Français du monde ». Il y a donc au Kenya 3 personnes de gauche qui présentent chacune leur liste.

Jean-Yves y est allé en février et a participé à une réunion de la section où les 3 étaient présents. *Jean-Yves* a participé à un échange sur l'éducation en Afrique de l'Est à l'initiative de Jean-Baka. JL. Wasse l'a aussi contacté ; il hésitait à utiliser la LEC pour faire de l'information. Incidemment, il ne serait pas mal de rappeler aux sections qu'il est possible et légal d'utiliser la LEC pour faire passer des informations.

Gérard : rassurer Laloge quant au fait que le BN n'a pas de remontées de plaintes concernant le fonctionnement de la section de Nairobi.



6. Questions diverses

Plaquette pour les 40 ans.

Laurence : idée de faire un nouveau livret anniversaire comme celui réalisé en 2010 pour les 30 ans de l'association. Avec Claudine, a établi une feuille de route qui va être communiquée au BN.

Question de Laurence : Est-ce qu'on fait quelque chose sur les 10 années écoulées 2010-2020, ou une refonte du livret des 30ans en reprenant tout ce que l'association a fait depuis les origines (1980-2020) ?

Chantal : intéressant de remonter jusqu'à 1980, car cela permettrait de répondre à l'UFE qui prétend être seule à l'origine de toutes les avancées réalisées pour les FE. Par ex. : représentation politiques des FE par des élus au suffrage universel, cheval de bataille de l'ADFE depuis l'origine, alors que l'UFE s'y opposait.

Michèle : quand est-ce que cela pourrait sortir ?

Laurence + Gérard : en début d'année 2021. Cela serait un outil pour les candidats Fdm-adfe aux consulaires.

Chantal : cela remplacerait la plaquette annuelle à distribuer dans les consulats, en remplacement de la version papier du magazine ?

Laurence + Claudine : non, un complément.

Laurence : **va envoyer la feuille de route**. Le format est à définir. La plaquette des 30 ans s'inspirait de la plaquette de la fondation Jean-Jaurès.

Hélène : bien montrer que Fdm-adfe s'est engagée et s'engage sur tout ce qui est important pour les gens. Que le monde n'a pas commencé en 2017...

Claudine : c'est bien ce qui s'est prévu dans la feuille de route. Montre aussi que les choses ont évolué depuis 10 ans, avec l'émergence de nouveaux sujets : l'environnement, l'emploi, les femmes.

Charles : il faut une refonte, en reprenant ce qui a été fait auparavant.

Hélène : important aussi de montrer que les valeurs de gauche sont immuables, et qu'on n'a jamais bougé d'un iota là-dessus...

=> *Laurence* : on part sur une refonte.

Jean-Yves : important de montrer que nous sommes au cœur de ce qui structure la vie des FE.

Gaëlle : il serait utile de faire un point sur les réalisations importantes portées par l'association en introduction, de façon à valoriser nos actions. Il est important de bien choisir les titres et les légendes des photos car c'est ce qui est le plus lu en général.

Philippe : tracer des perspectives ?

Claudine : c'est difficile dans le monde mouvant actuel.

Gérard : C'est prévu, indication des souhaits.

CCPAS

Chantal a une question au sujet de l'aide sociale dans les pays de l'Europe du sud (filet de sécurité / PAC) ; est-ce une dérogation ? Serait-il possible de demander de rehausser le niveau de cette aide qui n'a pas bougé depuis 10 ans ?

Claudine croit qu'au début, c'était prévu comme une dérogation. Par principe, une dérogation n'a pas pour vocation à se pérenniser.

Jean-Yves conseille à *Chantal* de prendre l'attache de Pascale Seux... Il lui semble qu'il y a eu une fois une réévaluation en République tchèque.

Chantal : l'aide est de 465 euros. Les personnes qui touchent cette aide n'ont pas le droit à toucher en plus une aide de l'OLES. Or 465 euros, c'est insuffisant.

Claudine : l'OLES est une association et c'est à elle de décider. Les OLES donnent des aides ponctuelles.

Gaëlle : en Italie, des personnes qui ne remplissent pas les critères CCPAS peuvent bénéficier d'une aide mensuelle par les OLES. Décision OLES prise sans le Consulat, qui est simplement informé.

Enseignement

Michèle attire l'attention sur les difficultés qui attendent le réseau AEFE, suite au récent entretien d'Olivier Brochet dans le *Petit Journal*, pour qui "tout va bien". On ne sait pas si la remise des remontées des établissements, suspendue pour cette année, sera ou non rétablie l'année prochaine. Situation catastrophique au Liban. Suppression des postes de résidents. On proposera aux personnes concernées de rester en contrats locaux ou de partir ...

Mehdi confirme, suite à la transformation des postes de résidents en contrats locaux, le doublement de la masse salariale à Lisbonne. Gros déficit. Pistes envisagées : augmentation des écolages et des tarifs de cantine.

Claudine : Olivier Brochet a été auditionné la semaine dernière. Confirme ce qu'a dit *Michèle* : "pour lui, tout va très bien". Il reconnaît que, certes, on a perdu 8000 élèves, mais compensé par nouveaux élèves grâce aux homologations de plus en plus nombreuses. Comme les membres de la commission au Sénat ne connaissent pas le sujet pour la plupart, et que les syndicats ne sont pas auditionnés, le message de Brochet va passer comme une lettre à la poste.

Chantal pour préparer le CA de l'Agence a lu le projet de budget 2021 pour l'AEFE. Un certain nombre de choses ne sont pas claires : montant de l'aide à la scolarité...

Hélène : il est demandé aux hauts fonctionnaires et aux diplomates aujourd'hui comme hier de s'inscrire dans la ligne du gouvernement : "tout va bien". Par ailleurs, précise qu'il a été confirmé que les crédits 2020 non utilisés (pour les bourses scolaires et l'aide sociale) seront reportés sur 2021.

Chantal : oui, mais ce report est présenté comme une augmentation des crédits, marque d'une grande générosité...

Michèle : situation catastrophique au Liban parce que beaucoup de parents ne peuvent plus payer les écolages, mais la loi libanaise interdit de renvoyer un élève ou un professeur en cours d'année scolaire même si les frais de scolarité ne sont pas payés ou les effectifs en baisse.

Jean-Yves : l'AEFE est systématiquement attaquée par les députés LREM (F. Petit et S. Cazebonne) en particulier sur les EGD. La FAPEE accompagne totalement ces attaques. Cela devient problématique. Au sujet du nouveau dispositif qui va remplacer l'ANEFE, celui-ci ne garantira que 80% d'un projet immobilier, c'est donc insuffisant.

Michèle : d'autant plus qu'aucun critère n'est indiqué pour l'appréciation des risques. Pour les bourses, on a l'impression que chaque poste consulaire applique les textes comme cela lui chante. La prochaine réunion de la CNB, début décembre, se déroulera en visio. Les dossiers ne seront pas présentés aux membres,



uniquement les chiffres, comme lors de la CNB précédente. Il ne sera donc possible d'intervenir que sur des généralités.

Mehdi : d'une manière générale, les consulats interprètent les textes comme ils veulent et parfois ne sont pas au courant (aide sociale/Covid). Cafouillage généralisé préjudiciable aux Français de l'étranger.

Claudine : ce point (manière très disparate dont les postes interprètent les textes et font passer les infos) a été exposé au Directeur de la culture, de l'enseignement, du MEAE lorsqu'il a été auditionné.

Philippe confirme que nombre de postes ont très mal communiqué, voire pas du tout, sur la possibilité d'obtenir des aides exceptionnelles « COVID » au titre du STAFE.

Mehdi confirme : son consulat n'était pas au courant.

Jean-Yves : cela tient aussi au fait de la crise sanitaire, il y a eu de grosses difficultés de fonctionnement pour les consulats, qui ont des budgets très contraints depuis plusieurs années. De plus, Lemoyne considère qu'un tweet a valeur d'instruction.

Michèle : pour les bourses, la difficulté vient de ce que, dans certains cas, les commissions pour les bourses se sont tenues concomitamment avec les réunions pour les aides pour les élèves non-français. Difficulté dans la mesure où les critères d'octroi de bourses pour les familles françaises sont beaucoup plus rigoureux que pour les aides aux familles non-françaises.

Hélène : aussi problème de l'auto censure des postes, qui veulent montrer qu'ils sont vertueux en n'utilisant pas tous les crédits. Dénoncé par elle et Claudine, et a invité les élus à monter au créneau sur ce sujet.

Gaëlle a diffusé info sur la LEC, très peu de retours. Le consulat qui a diffusé aussi sur la LEC, a eu lui aussi très peu de retours, et très peu de demandes au final. En revanche, au Canada (information de Yan Chantrel), il y a eu énormément de retours. Donc situations très disparates d'un pays à l'autre.

Gérard demande à *Gaëlle* de préparer un courrier à adresser aux élus, pour leur demander de partager leur expérience en la matière.

Gaëlle : OK. Pourquoi pas aussi un petit questionnaire ? Courrier à envoyer aussi aux présidents de section. Elle s'en occupe cette semaine. Cela concerne les secours occasionnels suite à la crise du COVID.

Liens avec les adhérents et les sections

Michèle : comment aider les adhérents qui se sentent isolés, surtout dans la crise actuelle ? les appeler ?

Gaëlle : on pourrait proposer qu'un membre du BN participe aux réunions de section, en virtuel ?

Claudine : oui, et il y a aussi des sections qui organisent des webinars sur des sujets précis (Turquie, Francfort, Berlin ...). On pourrait y participer ?

Mehdi : relaie critiques de certains élus ou responsables de section, qui ont le sentiment de n'être contactés que quand on leur demande des sous, jamais pour les aider...

Claudine : ils peuvent quand même nous contacter eux-mêmes.

Gérard signale qu'il avait proposé au Cambodge qu'un membre du BN assiste à une réunion. Pas de retour sur une date. Pense les relancer pour leur demander s'ils ont une date commune pour tenir leur réunion.

➔ Prochaine réunion du BN : 9 janvier 2021.